

AFFAIRE n° 5

O B J E T : Bilan prévisionnel des opérations L T S 1982

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Cinq opérations d'Habitat Social (soit 82 logements) du programme 1982 viennent d'être financées; les bilans prévisionnels de ces opérations s'établissent comme suit :

OPERATION " LES CARAMBOLES "
21 logements 3ème tranche

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
Construction :	2 545 800	L B U-Construction :	2 017 000
Charge foncière :	873 500	L B U-V R D :	611 400
		FIR :	203 800
		Emprunt communal	587 100
		(CDC 15 ans)	
	<hr/>		<hr/>
TOTAL :	3 419 300	TOTAL :	3 419 300

OPERATION " LES SAPOTIS "
23 logements

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
Construction :	2 410 537	L B U Construction :	2 047 000
Charge foncière :	446 070	L B U - V R D :	312 200
		FIR :	104 000
		Emprunt :	393 407
	<hr/>		<hr/>
TOTAL :	2 856 607	TOTAL :	2 856 607

OPERATION JAMROSATS
21 logements (1ère tranche)

<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>	
Construction :	3 249 952	L B U construction :	2 246 000
Charge foncière :	1 169 089	L B U - V R D :	646 800
		FIR :	215 600
		Emprunt :	1 310 641
	<hr/>		<hr/>
TOTAL :	4 419 041	TOTAL :	4 419 041

./..

- 2 -

000075

OPERATIONS " Les GOYAVIERS - Les MURIERS

10 logements

DEPENSES

RECETTES

Construction :	1 444 440		L B U Construction :	1 192 700
charge foncière :	422 528		L B U - V R D :	295 700
			FIR :	98 500
			Emprunt :	280 068
				1 866 968
TOTAL :	1 866 968		TOTAL :	1 866 968

OPERATION " Les PAMPLEMOUSSES "

7 logements

DEPENSES

RECETTES

Construction :	875 275		L B U Construction :	678 000
Charge foncière :	307 719		L B U - V R D :	215 400
			FIR :	71 800
			Emprunt :	217 794
				1 182 994
TOTAL :	1 182 994		TOTAL :	1 182 994

Je vous demande Mesdames, Messieurs d'approuver ces bilans prévisionnels.

Je mets la question aux voix.

M. Marcel HOARAU lit l'avis des Commissions :

"Les Commissions demandent que soient précisés les lieux d'opérations :

- Les Caramboles : Chaudron, ex SIDR en bois - Architecte ROMNEY
- Les Sapotis : Chaudron (à coté de la Salle des Fêtes) - Architecte : Mme ETAVE
- Les Jamrosats : Montagne (Chemin Neuf) - Architecte : SATEC
- Les Goyaviers) Brûlé (Ville) - Architecte : BERTIN LEBEIGLE
- Les Mûriers)
- Les Pamplemousses : Bretagne (près du Dispensaire) - Architecte : ROMNEY".

LE MAIRE - Comme vous pouvez le constater, suivant que la charge foncière est plus ou moins importante, ces opérations sont plus ou moins chères. Il est évident que pour ce groupe d'opérations il y aura une péréquation du loyer. Il n'y a aucune raison que les occupants de ces logements Très Sociaux payent dans certains cas des loyers très chers et dans d'autres cas des loyers moins coûteux. Il est nécessaire que le montant des loyers soit équivalent dans chacun des lotissements.

Reçu à la séance

de La réunion le rapport EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

Le 7 septembre 1982